



LE PAYS BRETON

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES
PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ILE-DE-FRANCE

19, rue du Départ, PARIS (14^e) - Tél. : 033-68-46. - Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC
Abonnement : 1 an, 6 F ; de soutien : 12 F. - C.C.P. Paris 12-199-90 (Union des Sociétés Bretonnes)

A SAINT-DENIS

le samedi 17

et dimanche 18 septembre

GRANDS CONCOURS DE BOULES BRETONNES

organisés sous le patronage de l'Amicale des Bretons de St-Denis

avec le concours de la Sté RICARD

(Lire en page 2 les détails d'organisation)

En dépit de nombreuses promesses faites à la Bretagne...

Menaces pressantes sur des centaines

de kilomètres de voie ferrée

- Pas un km d'autoroute

prévu d'ici à 1970

« La France doit aider la Bretagne... » avait dit le Président de la République lors de son voyage dans notre province. Malheureusement... Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensons du fait que pas un kilomètre d'autoroute ne soit prévu ni en Bretagne, ni en direction de la Bretagne pendant la durée du V^e Plan (1966-1970). Il y en aura pourtant plus de 1 000 km réalisés en France !

Le tourisme, l'agriculture, le développement industriel bretons en souffriront sans aucun doute. Et ce et tout le monde le reconnaît, y compris ceux qui passent leur temps à semer des illusions.

« Les améliorations de l'infrastructure de notre réseau principal, écrit M. Jehannin, président de la Prévention Routière du Finistère, constituent UN FACTEUR PRIMORDIAL non seulement du développement économique du département, mais surtout de la sécurité des usagers. Si elles ne sont pas réalisées, LES CARENCES DE NOS ROUTES NE PEUVENT CONDUIRE QU'A DES DRAMES ECONOMIQUES ET A DES PERTES DE VIES HUMAINES. »

Routes inadaptées

Nous sommes d'accord. Mais il est encore des personnalités responsables de Bretagne pour estimer que l'effort de l'Etat est satisfaisant dans le domaine des investissements routiers en Bretagne. Les mêmes ne sont pas loin de penser — certains le disent — que le nombre élevé des accidents de la route en Bretagne

est dû surtout à la consommation d'alcool, et non au mauvais état des routes, à leur inadéquation aux besoins de la circulation.

C'est une tentative de justification à bon marché de l'insuffisance des crédits accordés à notre région.

Il ne suffisait pas encore, semble-t-il, que nous soyons défavorisés sur le plan routier, voici que le Gouvernement fait dire que des centaines de kilomètres de voie ferrée doivent être supprimés en Bretagne. Ceci sans doute pour dégager les routes... sur lesquelles certains tronçons étroits permettent à peine à deux camions de se croiser.

Les transports de produits lourds se font par fer

Voici la liste des lignes menacées de fermeture en Bretagne (dans un premier temps le trafic voyageurs serait arrêté) :

- Saint-Brieuc - Pontivy ;
- La Brohinière - Ploërmel ;
- Quimper - Douarnenez ;

(Suite page 10)

Jean LE LAGADEC,
Président de l'Union
des Sociétés Bretonnes
de l'Île-de-France.

BELLE SORTIE de l'amicale de Clichy



Nos amis de Clichy ont, avant de partir en vacances, effectué une sortie familiale au cours de laquelle la meilleure ambiance n'a cessé de régner. Ils sont ainsi allés jusqu'à Amiens. On lira en page 2 le compte rendu de cette belle sortie. Maintenant, à Clichy, l'on prépare le bal d'automne du 15 octobre, Salle des Fêtes, allées Léon Gambetta

Neuf jours blessé sous un buisson, il ne se souvient de rien

ST-BRIEUC. — Christian Le Guen, 17 ans, demeurant à Guilgamp, qui, à la suite d'un accident de voiture survenu le 28 juillet à Etables-sur-Mer, est toujours hospitalisé à Saint-Brieuc après être resté 9 jours dans un fourré, où personne jusque là n'avait eu l'idée de le chercher, a été interrogé le 30 août pour la première fois par le Capitaine Le Mée, commandant la Compagnie de Gendarmerie de Saint-Brieuc. Mais Christian Le Guen n'a aucun souvenir des circonstances de l'accident. Il souffre d'une amnésie partielle due à son affaiblissement.

Cyclisme : Le Grand Prix de France disputé le 18 septembre au Cap-Frêhel

C'est de nouveau en Bretagne que se déroulera, le 18 septembre le Grand Prix de France amateur, course contre la Montre ouverte aux moins de 25 ans. L'épreuve se déroulera sur 47 km au Cap Frêhel. Le départ étant donné à Pléhérel et l'arrivée jugée à Plurien après deux passages à Plevenon.

Les dix premiers seront sélectionnés pour le Grand Prix des Nations qui sera couru une semaine plus tard.

CADEAUX



une mine d'idées...

LA PLUS VASTE EXPOSITION REGIONALE DE BIJOUX

CHABRIER

41 R. DE LA REPUBLIQUE ST-DENIS

PARKING 63r. de la République remboursé à tout acheteur

LE VENT NOUVEAU

LORSQUE ce numéro du « Pays Breton » entrera dans les foyers de nos compatriotes, la plupart d'entre eux auront repris le chemin de l'atelier ou du bureau, et leurs enfants s'approprieront par la rentrée des classes. C'est donc une longue période ininterrompue de dix à onze mois qui s'ouvre devant nous, durant laquelle l'Union des Sociétés Bretonnes et ses amicales s'emploieront de nouveau à rassembler le maximum de compatriotes autour de leurs activités. Notre Journal s'efforcera de satisfaire au mieux les désirs de nos lecteurs, dont nombreux seront ceux qui le liront pour la première fois dans les prochains mois, la tradition voulant que chaque année s'accroisse le nombre de nos abonnés.

L'entraide et la solidarité, les fêtes et assemblées populaires, la culture et le folklore, la défense des Bretons résidant à Paris et des intérêts de notre province, seront une nouvelle fois les éléments essentiels de notre action.

Mais dorénavant, cette action prendra un tour nouveau, suite à la décision de la Fédération des Bretons de Paris et de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France de se concentrer et de collaborer dans de nombreux domaines.

Dans notre numéro de juillet, notre Président Jean LE LAGADEC, saluait la première rencontre des deux fédérations, aboutissement logique des résolutions prises par nos différents congrès depuis onze ans, et prélude au grand rassemblement des Bretons de la Capitale et ses environs.

S'il existe, sur le plan parisien, quelques organisations bretonnes à caractère particulier (culturel, religieux, économique ou folklorique), la Fédération des Bretons de Paris et l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France (repré-

sentant à elles deux près de 70 amicales et de nombreux cercles folkloriques) ont une vocation à caractère général.

C'est-à-dire que l'une et l'autre abordent le problème breton dans son ensemble et dans la plupart de ses aspects. Par ailleurs, elles rassemblent nos compatriotes sur la simple base de leur origine, et développent leurs activités dans le cadre de l'unité nationale. Elles sont par conséquent les deux organisations représentatives des Bretons de l'Île-de-France.

L'écho donné par la presse à la déclaration adoptée le 9 juin par les représentants des deux Fédérations démontre l'importance que revêt cette rencontre. Toutefois, nous ne pouvons que déplorer le fait que le quotidien « Ouest-France » et son édition parisienne « La Bretagne à Paris » aient cru bon d'amputer le texte de cette déclaration de la dernière partie du paragraphe suivant :

« Les participants se sont trouvés d'accord pour constater la volonté d'entente et de rapports amicaux entre tous les Bretons QUI SE CONSIDERENT FRANÇAIS A PART ENTIERE ET ENTENDENT LE DEMEURER. »

Pour notre part, nous estimons que ces mots ont leur importance. En particulier au moment où sous des appellations diverses, des groupuscules cherchent de nouveau à emboucher la trompette du nationalisme breton.

NOUS SOMMES FRANÇAIS. Nous le disons, nous l'affirmons, et ainsi personne ne peut s'y tromper (1).

Les Bretons de la région parisienne, dans leur quasi-unanimité, ne s'y sont d'ailleurs jamais trompés. Et c'est pourquoi chaque année ils sont plus nombreux à nous rejoindre.

La confiance que des milliers et des milliers de compa-

tristes nous accordent, exige un comportement honnête et franc. C'est dans cet esprit que la rencontre des dirigeants des deux Fédérations bretonnes de la région parisienne a eu lieu.

C'est dans cet esprit que nous travaillerons dans les prochaines semaines à la constitution de la commission folklorique commune dont la création avait été décidée lors de la rencontre.

D'autres activités seront, nous en sommes persuadés, décidées conjointement lors de futures rencontres.

Au moment où commence une année de travail, c'est un vent nouveau et prometteur qui se lève.

Nous en sommes sûrs : 1966-1967 sera le début du chemin qui nous conduira au rassemblement de la grande famille bretonne de l'Île-de-France. En continuant de renforcer notre Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France nous y marcherons du pas le plus assuré.

Pierre POULICHOT,

Secrétaire général
de l'Union des Sociétés Bretonnes
de l'Île-de-France.

(1) Au stade de Kerdal'h, à Châteaumeunier-du-Fort, ont été de nombreux auditeurs ont eu la surprise de voir un nombre des conférenciers un certain Dominique, ancien président du Parti National Breton (P.N.B.) qui exprimait ouvertement la collaboration avec les nazis pendant la guerre.

La Vie des Amicales

Les boulistes seront rois à St-Denis les 17 et 18 septembre

Les boulistes bretons ont tenu leur assemblée générale...

Les boulistes ont tenu leur assemblée générale...

COMPTOIR DES 4 RUES. BE RUE GADRIEL PÉRI à ST DENIS - PLAIN CO-ES. FOURNISSEUR DES BRETONS ET DES MUTUALISTES.

Les Bretons de Poissy se réveillent Ils organisent une kermesse le 2 octobre prochain

Le kermesse qui aura lieu le 2 octobre 1966...

Le kermesse qui aura lieu le 2 octobre 1966...

Le mot du Président des Bretons de Saint-Denis

Le mot du Président des Bretons de Saint-Denis...

Renouvellement des cadres adhérents

Le renouvellement des cadres adhérents...

Jeux et colls de Noël

Jeux et colls de Noël...

RECEPTION EN L'HONNEUR DE ROGER ET HELENE LE GUELLEC

La réception en l'honneur de Roger et Hélène Le Guellec...

BELLE SORTIE A AMIENS DE NOS AMIS DE CICHY

La sortie que nos amis de Cichy ont effectuée...

La sortie que nos amis de Cichy ont effectuée...

CONCOURS DE BOULES A GENNEVILLIERS

Le concours de boules de l'amicale de Gennevilliers...

Le concours de boules de l'amicale de Gennevilliers...

C'EST UN CAMPINOIS QUI A GAGNE LE 1er LOT DE LA FETE DE LA SAINT-JEAN



Un voyage avion Paris-Venise pour deux personnes

Un lien avec la Bretagne

Les vacances sont pour 1. plus tôt...

VILLEJUIF : Sortie en Champagne le 25 septembre

Les vacances qui amoncellent l'activité des amicaux...

HOTEL RESTAURANT CAFE DE LA MAIRIE. 2, rue Emile Costantini - NOUY-LE-GRAND - Tel. 14 HENRI BRET.

LEVALLOIS - PERRET. Cercle folklorique de LABOUR HA KAN.

PARIS RIVE GAUCHE. L'opérer la nuit du 12 novembre.

Consultations juridiques pour nos adhérents.

SAMEDI 15 OCTOBRE à 21 heures. Salle des fêtes de Cichy.

APPARELS MENAGERS

Jeau-Yves TANGUY. Les uns de PANNE de TELEVISION.

LEVALLOIS - PERRET. Cercle folklorique de LABOUR HA KAN.

PARIS RIVE GAUCHE. L'opérer la nuit du 12 novembre.

Consultations juridiques pour nos adhérents.

SAMEDI 15 OCTOBRE à 21 heures. Salle des fêtes de Cichy.

Nos petites annonces

TARIF DE NOS PETITES ANNONCES. DEMANDES D'EMPLOI, OFFRES D'EMPLOI, PROPRIETES, LOCATIONS-VACANCES.

TELEVISION

Les uns de PANNE de TELEVISION. PROPRIETES (vente).

CADEAUX. CHABRIER. une mine d'idées... en permanence.

LA PLUS VASTE EXPOSITION REGIONALE DE BRUIX. CHABRIER.

NOTRE CARNET

Marriage breton à Saint-Denis

NAISSANCES

MARIAGES

CLICHY

NECROLOGIE

PARIS-RIVE-GAUCHE

PARIS-15

PARIS-16

PARIS-17

PARIS-18

PARIS-19

PARIS-20

PARIS-21

PARIS-22

PARIS-23

PARIS-24

PARIS-25

PARIS-26

PARIS-27

PARIS-28

PARIS-29

PARIS-30

PARIS-31

PARIS-32

PARIS-33

PARIS-34

PARIS-35

PARIS-36

PARIS-37

PARIS-38

PARIS-39

PARIS-40

PARIS-41

PARIS-42

PARIS-43

PARIS-44

PARIS-45

PARIS-46

PARIS-47

PARIS-48

PARIS-49

PARIS-50

PARIS-51

PARIS-52

PARIS-53

PARIS-54

PARIS-55

PARIS-56

PARIS-57

PARIS-58

PARIS-59

PARIS-60

PARIS-61

PARIS-62

PARIS-63

PARIS-64

PARIS-65

PARIS-66

PARIS-67

PARIS-68

PARIS-69

PARIS-70

PARIS-71

PARIS-72

EN JUILLET, LES PECHEURS DE SAINT-NAZAIRE N'ONT PAS REMPLI LEURS FILETS

Plouisairens insoucients

A LA SUITE D'UN « BANG », TROIS ENFANTS ET UNE OCTOGÉNAIRE BLESSES PAR LA CHUTE D'UNE CORNICHE

MONTAUBAN

SAINT-DENIS

SAINT-GERVAIS

SAINT-LEONARD

SAINT-MARTIN

SAINT-PIERRE

SAINT-REMY

SAINT-VENANT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

SAINT-VINCENT

SAINT-YVES

SAINT-ZACCAIRE

SAINT-ETIENNE

SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN

SAINT-LUC

SAINT-NICOLAS

SAINT-POL

SAINT-SAUVEUR

Prix littéraire et de peinture de la Côte de Granit rose

La remise des prix littéraire et de peinture de la Côte de Granit rose a eu lieu cette année à la prestigieuse honneur de la présence de nombreuses personnalités.

M. Robert, maire de Trégastel, après quelques mots d'accueil, et avoir adressé ses félicitations aux auteurs et organisateurs, donna la parole à M. Antoine Rivallan, président de la Société Bretonne et président du jury du Prix Littéraire ou des écrivains.

« Voici qu'encore une fois le prix littéraire de la Côte de Granit rose sous un voile de deuil. Il y a sept ans, en effet, c'était M. Madonia Gourbin, dont le souvenir est encore présent dans tous les cœurs, qui décevait et, cette année, le 9 juillet, Mlle Geneviève Massignou s'élevait contre le dépôt de son livre et la cérémonie d'aujourd'hui. C'est elle cependant, qui nous voulons aujourd'hui couronner, bien qu'il soit posthume, pour son livre « Les contes traditionnels des tei-

lars de lin du Tregor » (1) une œuvre qui nous transporte au cœur même du Tregor, d'où s'exhale un parfum de terroir, et qui ne sont pas sans me rappeler certaines veilles de ma lointaine enfance.

Geneviève Massignou avait interrogé beaucoup de conteurs, et nous devons lui rendre hommage de la scrupuleuse rigueur avec laquelle elle a respecté la naïveté de ces derniers. Œuvre scientifique, elle a voulu que « Les contes traditionnels des conteurs de lin du Tregor » soient également une œuvre humaine. Il n'est pas de lire les vingt pages de l'ouvrage pour se rendre compte de la chaleur humaine qui s'en dégage. Elle traite avec un esprit critique, mais aussi infiniment de sympathie, des sujets où voisinent le cocasse et le merveilleux, dans un style peut-être un peu simplifié, où nous découvrons des rois, des princesses, des géants et des châteaux où règnent les enfants ».

(1) Editions A et J. Picard et Cie, rue Bonaparte, Paris.

Un film sur SURCOUF présenté à Saint-Malo

SAINT-MALO. — Le film de Georges de la Grandière « Surcouf, le Fier de Mer » a été présenté le 18 août en première vision au casino de Saint-Malo. Dès le matin, l'escadron « Surcouf » arborant le marque du contre-amiral Salmon, commandant la flotille des escadrons de l'Atlantique, était venu s'attacher à proximité de la ville.

Un cocktail réunissait à son bord au fin d'après-midi les autorités locales et régionales ainsi que les producteurs et vedettes du film. La projection devant une salle archicomble fut précédée d'un concert par la musique des Equipages de la Flotte.

Parmi les personnalités accueillies à l'entrée du casino par une lueur d'honneur de l'équipage du « Surcouf », on remarquait notamment le contre-amiral Salmon, le capitaine de frégate Le Roux, commandant le « Surcouf », M. Kerever, représentant le ministre des Affaires culturelles, les deux principales vedettes du film Geneviève Casile et Terrance Moran, le producteur Georges de la Grandière ainsi que d'assez nombreux descendants du grand Robert Surcouf et de son frère Nicolas.

La plaque « Bzh » peut valoir une contravention

Depuis quelque temps un certain nombre de vacanciers en Bretagne ont opposé sur leur véhicule les trois lettres « Bzh » (Breizh ou Bretonne). Cette plaque qui peut être confondue avec une plaque de nationalité — n'était-ce pas l'esprit du créateur ? — est passible d'une contravention en vertu d'un arrêté du 18 avril 1966.

Menaces sur des centaines de kms de voie ferrée

(Suite de la page 1)

- Toutes les lignes du réseau métrique breton, à savoir :
 - Carhaix - Châteaulin ;
 - Carhaix - Loudéac - La Brohinière ;
 - Carhaix - Morlaix ;
 - Carhaix - Rospendon ;
 - Carhaix - Guingamp ;
 - Châteaulin - Camaret ;
 - Guingamp - Paimpol.

Ces lignes sont presque toutes nécessaires pour maintenir une liaison de service public régulier de transport entre le centre de la Bretagne et les parties littorales.

Elles sont pour la plupart indispensables, si l'on envisage sérieusement l'accroissement des activités économiques des secteurs en question et de toute la Bretagne intérieure.

Les transports de matériaux pondéreux pour l'industrie se fait ou par voie d'eau ou par chemins de fer. On ne peut donc pas affirmer

qu'on peut industrialiser la Bretagne et, en même temps, laisser supprimer le moyen de transport des produits lourds dans le centre.

Il convient d'insister sur le fait que, dans les régions où les lignes S.N.C.F. ont été fermées — d'abord aux voyageurs, puis à tout transport — les populations ont enregistré une baisse de l'activité économique, allant de pair avec une commodité moindre.

La vitesse commerciale d'un autorail moderne peut atteindre le double de celle des autocars. Bien entendu, si l'on tient compte de l'encombrement des routes à certains moments, la rapidité et la régularité des transports par voie ferrée sont incontestablement plus grandes.

Promesses non tenues

On peut s'étonner du projet de suppression de ces lignes quand l'Institut de la Statistique écrit (pa-

Le VI Prix littéraire « BRETAGNE »

sera attribué le 12 décembre. La 15^e vente des écrivains bretons se déroulera le 19 du même mois.

Le Prix Bretagne, décerné pour la sixième fois par l'Association culturelle bretonne « Ar Plibhoù », sera attribué lundi 12 décembre par un jury composé de Mmes Jean Cordroux, Francis Riou ; MM. Hervé Bazin de l'Académie Goncourt, Guyen-Adil Bollard, Yves Girard, Paul Guimard, Louis Le Cunff, Charles Le Quintrec, Jean Marin, Henri Queffelec et Y.M. Ruellet.

Ce prix, d'une valeur de 1 000 francs, est représenté par des Louis d'Or.

Les candidats doivent adresser leurs ouvrages en douze exemplaires au secrétaire du prix, Pascal Poudavon, Maison de la Bretagne, 3, rue du Départ, Paris (14^e), avant le 25 octobre.

Les œuvres proposées doivent être obligatoirement écrites depuis le mois de décembre 1965, et traiter, de préférence, un sujet en rapport avec la Bretagne.

D'autre part, la XV^e vente des Ecrivains Bretons est fixée au samedi 17 décembre de 14 à 19 h., dans les salons de la Fondation S. de Rothschild, 11, rue Berryer à Paris (8^e).

NOTES DE LECTURE

ASTERIX CHEZ LES BRETONS

Depuis que *Trésor Inter*, chaque jour depuis le 10 juillet, diffuse à 12 h. 25 le feuilleton radiophonique des aventures d'Astérix le Gaulois et de son compère Obélix, l'on n'a aucune excuse d'ignorer ce héros de la littérature enfantine.

Nos enfants ne s'y sont pas trompés et moi, les parents aurais fort de se désintéresser de ce Gaulois facétieux qui joue de si audacieux tours aux envahisseurs romains.

L'abrégé d'Histoire de Bretagne que nous publions ci-contre vous permettra de mieux connaître « ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS » (1).

Car évidemment, le titre de ce joli livret donne à penser que les héros gaulois se trouvent... chez nous. En réalité ils se rendent, à la suite de méprises que je vais laisser le soin de découvrir, en Grande-Bretagne, qui n'était ni plus ni moins alors que la Bretagne.

Il n'en reste pas moins qu'Astérix et Obélix se battent pour la bonne cause... et Jeltorax, le chef des Bretons, ne peut que se féliciter de leur aide pour se libérer des occupants romains. Vous découvrirez de quelle façon nos cousins d'outre-Manche ont fait du *The Iron Horse* national et que déjà à l'époque un quatuor fameux, qui n'était pas les Beatles, connaissait le succès des idoles.

« ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS » fera la joie de vos enfants, et vous-même y prendrez le plus grand intérêt. Les dessins d'Albert Uderzo sont des plus agréables et le texte de René Goscinny est ce qu'il faut pour bien amuser le lecteur, jeune ou moins jeune.

(1) *Astérix chez les Bretons* est la dernière livraison d'une série qui promet d'être encore lancée (Dargaud, éditeur). En vente chez votre libraire.

Dans le compte du VI^e siècle, les Saxons et d'autres tribus germaniques (Angles et Jutes) débarquèrent en masse à l'est et au nord-est de l'île. Peu à peu, ils supplantaient les Bretons, au reste toujours divisés entre eux. En deux siècles, la plus grande partie de l'île de Bretagne passait sous leur domination, à l'exception des régions montagneuses de l'ouest (Pays de Galles, Cumberland) et de l'Ecosse, que, de leur temps, les Romains eux-mêmes avaient renoncé à conquérir.

On ne sait pas exactement ce que firent les Bretons des régions occupées par les Saxons et les Angles. Il est vraisemblable qu'une partie de ceux qui échappèrent aux massacres consécutifs aux attaques des Germains, demeurèrent sous la domination des conquérants. Une autre partie des Bretons préféra quitter leur pays pour ne pas devenir les esclaves des envahisseurs ; par groupes, sous la direction de leurs chefs civils et religieux ils traversèrent la mer pour chercher refuge sur le continent, en Armorique. Quelques-uns s'expatrièrent beaucoup plus loin, en Galice, au nord-ouest de la péninsule ibérique.

C'est aux alentours de l'année 450 que les premiers immigrants bretons parurent avoir débarqué sur les côtes armoricaines. Si l'on en croit d'anciennes chroniques anglai-

KORN AR BREZONEG

Un peu d'histoire bretonne

POUR satisfaire la légitime curiosité de beaucoup de nos compatriotes, nous présentons ici une série de notes sur la Civilisation régionale bretonne.

Quelques indications, tout d'abord sur les origines de la Bretagne et sa population :

1. — LES CELTES EN EUROPE (V^e - I^{er} siècles av. J.C.). — Les Celtes apparurent en Europe Occidentale vers le 5^e ou le 6^e siècle av. J.C. A partir de la région du Danube, où ils étaient d'abord installés, les peuples celtes avaient étendu leur domaine en diverses directions, soumettant de nombreuses populations à leur autorité et leur apportant une nouvelle civilisation, celle de l'âge du Fer.

A l'ouest, ils avaient atteint la Mer du Nord et la Manche. Ils occupèrent l'île de Bretagne et d'Irlande. Maîtres d'un vaste territoire entre la Rhin et l'Atlantique, ils étaient établis également dans la plus grande partie de l'Ibérie et dans le Nord de l'Italie. A l'est, le peuple celte des Galates était installé au centre de l'Asie Mineure.

II. L'ARMORIQUE. — Sur nos côtes, à l'ouest de la Goule, les Celtes, dont les ancêtres avaient surtout été des pasteurs et des agriculteurs, devinrent un peuple de marins, réputés pour leur hardiesse. En relations avec les autres peuples de l'Europe maritime, ils étaient devenus le monopole du commerce avec les îles de Bretagne et d'Irlande, comme avec les terres du Sud. Notre pays s'appela alors « *Armorica* », c'est-à-dire « le pays des îles ». Les grandes peuplades habitant l'Armorique, à l'est ou au sud de nos côtes, commencèrent leur guerre contre les Gaulois (— 58).

L'IMMIGRATION BRETONNE EN ARMORIQUE

Depuis la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.C., les Celtes de l'île de Bretagne, les Bretons ou « *Brittones* », se trouvaient sous la domination romaine, comme leurs cousins du continent, les Gaulois, dont le pays avait été conquis près d'un siècle auparavant.

A la différence des Gaulois, les Celtes insulaires n'avaient pas été latinisés ; chez eux la langue et la civilisation celtiques étaient bien vivantes. En 410 les Romains, assaillis de tous côtés par les Barbares, retirèrent leurs garnisons de l'île et, peu après, un peuple germanique cantonné jusque là sur le continent, le long de la Mer du Nord, les Saxons, réussit à s'installer en Bretagne. On croit qu'à l'origine, des mercenaires germaniques avaient été appelés au service de quelque roi breton. Sans doute aussi, les Saxons étaient les volontaires de raids de pillage dans l'île, et le départ des troupes romaines les encouragea à multiplier leurs expéditions.

Dans le compte du VI^e siècle, les Saxons et d'autres tribus germaniques (Angles et Jutes) débarquèrent en masse à l'est et au nord-est de l'île. Peu à peu, ils supplantaient les Bretons, au reste toujours divisés entre eux. En deux siècles, la plus grande partie de l'île de Bretagne passait sous leur domination, à l'exception des régions montagneuses de l'ouest (Pays de Galles, Cumberland) et de l'Ecosse, que, de leur temps, les Romains eux-mêmes avaient renoncé à conquérir.

On ne sait pas exactement ce que firent les Bretons des régions occupées par les Saxons et les Angles. Il est vraisemblable qu'une partie de ceux qui échappèrent aux massacres consécutifs aux attaques des Germains, demeurèrent sous la domination des conquérants. Une autre partie des Bretons préféra quitter leur pays pour ne pas devenir les esclaves des envahisseurs ; par groupes, sous la direction de leurs chefs civils et religieux ils traversèrent la mer pour chercher refuge sur le continent, en Armorique. Quelques-uns s'expatrièrent beaucoup plus loin, en Galice, au nord-ouest de la péninsule ibérique. C'est aux alentours de l'année 450 que les premiers immigrants bretons parurent avoir débarqué sur les côtes armoricaines. Si l'on en croit d'anciennes chroniques anglai-

1) Les « Redones », fixés autour de leur capitale Condate Redonum (aujourd'hui Rennes), et jusqu'à la base du Mont-Saint-Michel.

2) Les « Namètes », dans le pays angoultin, l'estuaire de la Loire ; leur capitale était Condevinoum, devenue Nantes ;

3) Les « Venètes » (Venètes) peuple puissant, installé dans le pays entre le golfe du Morbihan et l'océan avec, comme capitale, Darlorium (ou Darlortium), maintenant Vannes ;

4) Les « Osismis », sur le territoire des pays actuels du Léon, du Tregor et d'une partie de la Cornouaille, leur ville principale étant Vorgium ou Vorganium, à l'emplacement de Carhaix ;

5) Les « Coriosolites », qui occupaient la région entre les rivières actuelles de Saint-Brieuc et de Saint-Malo ; la ville principale de ce peuple était Fanum Martis, devenu maintenant Corseul, une bourgade près de Dinan.

La défection navale des Venètes devant la flotte de Jules César, à proximité du golfe du Morbihan, mit fin à l'indépendance de l'Armorique.

A dater de ce moment, l'Armorique fut peu à peu romanisée, comme le reste de la Goule ; le latin l'emporta sur le gaulois, à part peut-être dans certaines zones isolées de l'intérieur où il put se maintenir quelque temps.

Pourtant, notre péninsule ne devait pas perdre à tout jamais son caractère de pays celt. Au cours du V^e s. ap. J.C., la recolonisation du pays fut faite, grâce à l'arrivée des Bretons qui, quittant l'île de Bretagne devant l'invasion des Saxons, allaient faire maître une nouvelle Bretagne sur le continent.

ses, durant près de deux siècles, des tribus bretonnes passèrent ainsi la Manche pour venir s'établir dans notre pays.

On a plusieurs raisons de penser que le flot des migrants quittant le sud du continent, l'île de Bretagne (Devon, Cornouaille, Galles) fut relativement dense. On suppose qu'ils durent le plus souvent prendre possession par la force des terres où ils voulaient s'installer, obligeant les Gallo-Romains d'Armorique à se soumettre. Toutefois, il ne semble pas que la lutte ait été si très vive ni très longue entre Bretons et Armoricains, à l'ouest et au nord du pays, régions où la population était sans doute assez clairsemée.

Par contre, les Bretons mirent plus longtemps à dominer les descendants des Venètes, probablement plus nombreux. D'après le chroniqueur romain Grégoire de Tours, ce ne fut qu'en 379 que Vannes tomba entre les mains des Bretons, dirigés par Watog (Gwarog).

Si l'on n'a guère de détails sur les modes et le manègement de l'arrivée et l'installation des Bretons en Armorique, on mesure bien toute l'importance des changements qu'ils apportèrent dans la péninsule : devenus les maîtres, les Bretons firent de leur nouveau pays une seconde Bretagne. Ils imposèrent en effet sur le continent leur structure sociale, leurs coutumes, leur langue — le breton — en un mot leur civilisation. Par eux, le celtique reconquit à peu près totalement un territoire d'où la langue des Romains l'avait évincé : le breton devint la seule langue en usage dans la plus grande partie de la presqu'île.

Désormais, l'ancienne Armorique s'appellera Petite-Bretagne, en souvenir de l'autre Bretagne, au-delà de la Manche, d'où ses enfants s'étaient enfuis, mais dont la culture allait refluer grâce à eux, à l'extrême pointe de l'Europe.

Y. LE GALLO ET A. KERAVEL

(« Skol Vreiz », Cahier bimestriel pour l'enseignement régional, place de la Madeleine, Morlaix).

Imprimerie Commerciale
32, boulevard Laënnec - RENNES

Composé et imprimé par une équipe d'ouvriers syndiqués

Jean LE LAGADEC